



Extrait du Collège MAURICE MAETERLINCK

<http://maeterlinck-col.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article370>

Mercredi 3 avril : journée travaillée (matin et après-midi)

- Actualités -



Date de mise en ligne : lundi 1er avril 2013

Date de parution : 3 avril 2013

Copyright © Collège MAURICE MAETERLINCK - Tous droits réservés

Mercredi 3 avril : journée travaillée (matin et après-midi)

- Le mercredi 3 avril, les élèves du collège auront tous cours de 14h à 16h, afin de rattraper une partie des journées supplémentaires de vacances accordées à la Toussaint.
- L'emploi du temps du mercredi matin ne bouge pas. Un emploi du temps spécifique a été distribué à chaque classe pour l'après-midi.
- Les transports seront assurés à 16h pour tous.